Ville de SAINT-JOSEPH

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
06 OCT. 2023

EXTRAIT N°82/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Date de la convocation **:**
Le 25 sept 2023

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	23
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

En cours de Séance :

Présents	33
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane, (procuration à M. ADELE Claude), NAPOLY Raymond, Mme CARIN Jocelyne (procuration à M ARETO Joseph), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne).

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. FERDINAND Thierry, Mme MENCE Marielle, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA) DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES - EXERCICE 2023

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la Décision Modificative n°1-2023. La section de fonctionnement et d'investissement sont ainsi modifiées, tant en recettes qu'en dépenses.

1. La section de fonctionnement :

Sont inscrits en dépenses de fonctionnement :
83.000€ au chapitre 023 (virement à la section d'investissement correspondant à l'autofinancement dégagé suite à l'inscription du complément de subvention communale au chapitre 74.

Sont inscrits en recettes de fonctionnement :
83.000€ au chapitre 74 (subvention d'exploitation) correspondant à un complément de subvention communale pour permettre la remise en état des 7 centrales photovoltaïques et la mise en place du photovoltaïque sur l'ESAP.

2. La section d'investissement :

Sont inscrits en dépenses d'investissement :
83.000€ au chapitre 21 (immobilisations corporelles) afin de réhabiliter les 7 centrales Photovoltaïques et la mise en place aussi sur l'ESAP.
40.000€ au chapitre 041 (opérations d'ordre patrimoniales) pour les avances sur marchés.

Sont inscrits en recettes d'investissement :
83.000€ au chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) correspondant au transfert de l'autofinancement obtenu en section de fonctionnement.
40.000€ au chapitre 041 (opérations d'ordre patrimoniales) pour les avances sur marchés (contrepartie de la dépense).

Les recettes et les dépenses s'équilibrent ainsi pour un total de **83.000,00€** en fonctionnement et de **123.000,00€** en investissement.

.....

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER la décision modificative N°1 du budget annexe « Energies renouvelables »

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 octobre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH MARTINIQUE

Le Maire

Yan MONPLAISIR

Ci-après la balance liée à la décision modificative :

BALANCE TOTAL BUDGET 2023 - VOTE DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

I. Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2023	DM N°1	Total Budget 2023
011	Charges à caractère général			0,00
014	Atténuation de produits			0,00
65	Autres charges de gestion courantes			0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			0,00
66	Charges financières	43 000,00		43 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 083,98		5 083,98
022	Dépenses imprévues			0,00
023	Virement à la section d'investissement	125 252,02	83 000,00	208 252,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 030,00		147 030,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			0,00
Total dépenses réelles de fonctionnement hors reports		48 083,98	0,00	48 083,98
Total dépenses d'ordre de fonctionnement hors reports		272 282,02	83 000,00	355 282,02
Total dépenses de fonctionnement hors reports		**320 366,00**	**83 000,00**	**403 366,00**
002	Déficit de fonctionnement reporté			**0,00**
	RAR dépenses de fonctionnement			0,00
Total dépenses de fonctionnement		**320 366,00**	**83 000,00**	**403 366,00**
013	Atténuations de charges			0,00
70	Produits services, domaines et ventes div.	40 000,77		40 000,77
73	Impôts et taxes			0,00
74	Participations et dotations	164 700,00	83 000,00	247 700,00
75	Autres produits de gestion courante			0,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits exceptionnels			0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 380,00		84 380,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			0,00
Total recettes réelles de fonctionnement hors reports		204 700,77	83 000,00	287 700,77
Total recettes d'ordre de fonctionnement hors reports		84 380,00	0,00	84 380,00
Total recettes de fonctionnement hors reports		**289 080,77**	**83 000,00**	**372 080,77**
	RAR recettes de fonctionnement			0,00
002	Résultat reporté	31 285,23		31 285,23
Total recettes de fonctionnement		**320 366,00**	**83 000,00**	**403 366,00**

II. Section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2023	DM N°1	Total Budget 2023
010	Stocks			0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13	Subventions d'investissement			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00		80 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00
21	Immobilisations corporelles	173 600,00	83 000,00	256 600,00
23	Immobilisations en cours			0,00
	Opérations			0,00
26	Participat° et créances rattachées			0,00
4541	Opérations d'investissement pour le compte de tiers			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 380,00		84 380,00
041	Opérations patrimoniales		40 000,00	40 000,00
Total dépenses réelles d'investissement hors reports		253 600,00	83 000,00	336 600,00
Total dépenses d'ordre d'investissement hors reports		84 380,00	40 000,00	124 380,00
Total dépenses d'investissement hors reports		**337 980,00**	**123 000,00**	**460 980,00**
001	Solde d'exécution négatif			0,00
	RAR dépenses d'investissement			0,00
Total dépenses d'investissement		**337 980,00**	**123 000,00**	**460 980,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)			0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	40 000,00		40 000,00
13	Subventions d'investissement			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00
23	Immobilisations en cours			0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00
4542	Opérations d'investissement pour le compte de tiers			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 030,00		147 030,00
041	Opérations patrimoniales		40 000,00	40 000,00
021	virement section de fonctionnement	125 252,02	83 000,00	208 252,02
Total recettes réelles d'investissement hors reports		40 000,00	0,00	40 000,00
Total recettes d'ordre d'investissement hors reports		272 282,02	123 000,00	395 282,02
Total recettes d'investissement hors reports		**312 282,02**	**123 000,00**	**435 282,02**
001	Solde d'exécution positif	25 697,98		25 697,98
Total recettes d'investissement		**337 980,00**	**123 000,00**	**460 980,00**

RAR (Reste A Réaliser) / BP (Budget Primitif) / DM (Décision Modificative) / BS (Budget Supplémentaire)